



Formation Initiale Santé, Sécurité et Conditions de Travail des élus du CSE ou

renouvellement de la CSSCT pour les entreprises de +300 salariés

Objectifs de formation

- Asseoir une politique de santé et sécurité efficace
- Veiller à la prévention des risques professionnels
- Exercer efficacement son rôle et ses attributions en matière de santé, sécurité et conditions de travail

Objectifs pédagogiques

- Permettre aux élus CSE ou à la CSSCT de connaître leur rôle et leurs missions en matière de Santé Sécurité
- Développer une capacité d'analyse des accidents et maladies professionnelles, des situations et conditions de travail
- Être en mesure d'intervenir sur le DUERP
- Participer à l'élaboration de la politique de prévention de son entreprise
- Être capable d'utiliser les outils d'aide à disposition pour l'accomplissements des missions en matière SSCT

Durée : 05 jours - 35 heures

Présentiel : Présentiel ou Classe virtuelle

Tarifs :

5 jours : 2650 €

Dates :

Nous consulter pour la planification Inter-entreprises 2026

Prérequis

Aucun

Public

- Être élu du CSE pour un premier mandat
- Renouvellement du mandat d'élus pour une entreprise de plus de 300 salariés
- Membres de la CSSCT

Programme

Formation animée par notre partenaire JL FORMATION, organisme agréé pour la formation des représentants du personnel au comité social et économique en matière de santé, sécurité et conditions de travail. Agrément délivré en Aout 2024 valable sur l'ensemble du territoire national.

Partie 1

- La législation
- Rôle et missions des élus
- L'organisation administrative
- L'organisation judiciaire
- Le code du Travail
- Les terminologies
- Le droit de retrait ; le droit d'alerte ; la faute inexcusable
- Les infractions au code Pénal et au code du Travail
- La responsabilité civile, la responsabilité pénale, la responsabilité morale

- Les obligations de l'employeur en matière de santé et de sécurité et les obligations du salarié
- Le compte professionnel de prévention (C2P)
- Les affichages obligatoires
- La loi santé
- Le harcèlement sexuel / le harcèlement moral
- Le risque de désinsertion professionnelle
- La convention de rééducation professionnelle en entreprise (CRPE)

Partie 2

- Les acteurs internes et externes
- Les enjeux de la prévention
- Les 9 principes généraux de prévention (9 PGP)
- Les coûts directs et indirects
- Construire une démarche de prévention
- Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- Qu'est-ce le DUERP, quelle est sa fonction
- Présentation de la démarche d'évaluation des risques professionnels
- Préparation de l'évaluation des risques
- Les différents risques dont les risques psycho-sociaux
- Le contenu du DUERP - Le PAPRI Pact
- Les conditions de consultation et de conservation du DUERP
- La sinistralité
- Les risques
- L'évaluation et la priorisation des risques

Partie 3

- Les plans d'actions
- Les documents de sécurité
- Les accidents de travail / accidents de trajet / maladies professionnelles
- La déclaration de travail et les indemnisations
- Les maladies professionnelles
- Les troubles musculosquelettiques - TMS
- Les formations
- Les risques psycho-sociaux - RPS
- L'importance de la faute inexcusable dans la réparation des préjudices pour la victime et les conséquences sur l'entreprise/employeur

- Les formations sécurité
- L'accueil des nouveaux arrivants
- La conformité des lieux de travail et des équipements
- Les équipements de protection collective et individuelle

Partie 4

- En intra-entreprise : une visite sécurité sur site sera réalisée afin de relever les dangers ou les situations dangereuses, qui seront travaillés par la suite.
- L'analyse des accidents et incidents
- Les différentes méthodes
- L'arbre des causes
- Les visites de sécurité
- L'enquête
- Afin de renforcer l'engagement, la mémorisation et l'implication active des apprenants, un escape Game sécurité sera animé. Ce dernier regroupera les thématiques abordées.

Partie 5

(Cette séquence sera remplacée, pour la formation de la CSSCT, par l'étude des cas relevés)

- Santé, sécurité et conditions de travail des élus du CSE
- Les conditions de mise en place du CSE selon l'effectif de l'entreprise
- L'organisation d'une réunion CSE
- Les réunions périodiques / extraordinaires
- L'ordre du jour
- Le compte-rendu, le procès-verbal
- Le CSE et la CSSCT en tant qu'acteurs de la prévention
- Comment faire la promotion de la prévention
- Apprendre à convaincre de l'utilité de la prévention
- Maîtrise sa communication, savoir argumenter
- Quels sont les leviers et/ou aides à utiliser pour mettre en place une politique de prévention

Modalités pédagogiques

- Tour de table permettant d'ajuster le contenu de la formation aux spécificités professionnelles des participants

- Alternance entre une présentation sur vidéoprojecteur et exercices pratiques adaptés
 - Documents et supports remis
 - Présentation d'outils numériques.
 - Une clé USB sera à disposition des participants qui pourront télécharger les supports présentés, documents, images, travaux réalisés et livret.
 - Une évaluation des compétences des participants sera réalisée au début de la formation.
-

Modalités d'évaluation des acquis

- En amont de la formation : recueil des attentes, réunion de cadrage
 - Pendant la formation : Test, QCM, cas pratiques, mises en situation
 - En aval de la formation : évaluation à chaud, évaluation à froid.
-

Financement

- OPCO sous conditions
 - Entreprise
-

Dates et horaires

- Intra-entreprise en concertation avec l'entreprise
 - Inter-entreprises, selon planning de formation ORDIA
 - Horaires de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
-

Prévention des ruptures de parcours en formation

- Création d'un climat bienveillant et inclusif dès le démarrage pour favoriser l'implication de chacun.
 - Identification des niveaux et besoins individuels afin d'adapter le rythme et les explications (tour de table).
 - Méthodes pédagogiques variées (démonstrations, cas pratiques, échanges collectifs) pour maintenir l'attention et l'intérêt.
 - Questions fréquentes de la part de l'intervenant/e et valorisation des apports des participant·e·s pour renforcer l'engagement.
 - Temps de reformulation ou appui individuel si nécessaire afin d'éviter le décrochage.
-